

Déclaration des associations européennes d'anciens élèves de l'ENA

Luxembourg, le 10 juin 2022

Nous, anciens élèves et représentants des associations européennes d'anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA), assemblés aujourd'hui, en présence du représentant de l'Institut National de Service Public (INSP) déclarons solennellement vouloir :

- contribuer à améliorer et à renforcer la connaissance et la coopération entre les systèmes administratifs et politiques en France et dans nos pays respectifs, afin d'entretenir des relations toujours plus étroites dans tous les domaines ; promouvoir les parcours professionnels européens au sein de nos administrations, en valorisant, notamment, les programmes d'échanges de hauts fonctionnaires, y compris avec les institutions européennes ;
- participer au renforcement de la dimension internationale et européenne de l'INSP nouvellement créé, en contribuant à l'excellence de ses formations, et en appuyant son rayonnement international ; participer à la promotion de l'INSP auprès des autorités administratives de nos pays respectifs, pour les inciter à y envoyer des élèves ressortissants de nos pays, afin de leur faire découvrir les systèmes administratifs et politiques français et européen, et ainsi de les sensibiliser et de les former à la coopération intergouvernementale et européenne ;
- soutenir les élèves européens de l'INSP dans leur scolarité et les accueillir dans nos associations dès la fin de leur scolarité ;
- contribuer à la connaissance des institutions européennes, à la bonne information sur leur mission et leur action et à la connaissance des pays européens, notamment par l'organisation de colloques, de conférences et de rencontres en Europe ; promouvoir la réflexion sur les questions d'action, de gouvernance, de politique et d'administration publiques, de coopération intergouvernementale et européenne, et renforcer la diffusion de l'information sur ces sujets ;
- agir conjointement, partager des relations et mettre en œuvre des initiatives et projets d'intérêt commun ; faire vivre les relations d'amitiés entre anciens élèves européens ; élargir le champ d'action et de rayonnement des associations nationales et développer un cadre de solidarité entre anciens élèves européens, conforme et complémentaire aux valeurs et objectifs globaux de la confédération, tels qu'ils étaient énoncés dans son acte fondateur, afin notamment de favoriser la constitution de nouveaux groupes et associations d'anciens élèves européens ;

A cette fin, nous décidons de nous constituer en réseau, au sein de la Confédération des associations nationales des anciens élèves de l'ENA et de l'INSP, et restons ouverts aux autres associations et groupes constitués d'anciens élèves européens qui souhaitent contribuer et prendre part aux activités ci-dessus mentionnées.